

État d'urgence



par Adrien Montoille, Président des PP

La crise qui secoue notre Institution ne date pas d'hier. Voilà longtemps que nous alertons, à travers nos tribunes et nos interventions au sein des instances du Galop, sur la nécessité de prendre des mesures fortes et urgentes pour enrayer la spirale de récession dans laquelle s'enfoncent les courses. Jusqu'à présent, nous avons le sentiment de ne pas être entendus et nous désespérons de voir notre écosystème, notre passion s'affaiblir chaque jour un peu plus, et un peu plus vite.

Or nul, ni parmi les dirigeants ni parmi les acteurs de terrain, ne peut ignorer la gravité de la situation. Au Galop, c'est même encore plus criant depuis la baisse des allocations et des primes décidée en juillet dernier. Certes, il était déjà arrivé à France Galop de devoir budgéter une réduction d'allocations d'une année sur l'autre, mais jamais cela n'avait été fait en cours d'exercice. Résultat : des budgets de propriétaires et d'éleveurs brutalement fragilisés, avec toutes les conséquences que l'on imagine pour l'ensemble de la filière.

Chaque mois qui passe pèse donc sur tout le monde. Et c'est d'autant plus incompréhensible que, si chacun mesure au sommet la gravité et l'urgence de la situation, l'inertie des processus de décision reste flagrante.

Vendredi 12 septembre 2025 - N°529

Le rapport de l'Inspection des finances.

L'inquiétude ne se limite pas à l'Institution. Le rapport commandé par la ministre des Comptes publics à l'Inspection des finances, dont les conclusions ont été publiées fin juin, en témoigne. Certaines recommandations méritent d'ailleurs d'être saluées : la nécessité d'une entente réelle entre le Trot et le Galop, la mise en place de synergies évidentes quand on partage le même immeuble, ou encore la fin de querelles stériles autour du 50/50, dont le respect reste le meilleur moyen de faire avancer le bateau dans l'intérêt général.

Mais les trois mois qu'il a fallu à l'Inspection pour analyser la situation et publier ses conclusions ont aussi été trois mois d'immobilisme. Tout le monde attendait le rapport pour bouger. **Trois mois de perdus.**

Désormais que ce rapport est entre les mains de la ministre, faudra-t-il encore patienter avant qu'elle en tire des mesures concrètes ? Dans le contexte politique actuel, marqué par la recherche d'économies budgétaires, le Ministre des Comptes Publics a probablement d'autres priorités que les courses. Faut-il redouter d'attendre encore et encore avant que quelque chose ne bouge ?

Certes, la nomination d'Éric Woerth, fin connaisseur de notre Institution, pour piloter au nom du gouvernement un plan de transformation est une bonne nouvelle. Mais dans quels délais, avec quels

pouvoirs ? Sa mission inclut en outre la préparation d'un plan « PMU 2030 ». Pourquoi pas, mais il est évidemment hors de question d'attendre 2030 pour espérer un rebond ! À ce rythme, d'ici là, trop de propriétaires et d'éleveurs auront disparu, et trop d'entreprises d'entraînement auront fermé leurs portes.

À cela s'ajoute l'incertitude politique qui mine le pays et rejaillit sur notre secteur. Qui seront nos ministres de tutelle dans deux semaines ? Dans deux mois ? Le rapport de l'IGF restera-t-il une référence utile ? La mission confiée à Éric Woerth sera-t-elle confirmée ?

L'urgence au PMU

Depuis 18 mois les chiffres ne sont pas bons, depuis 18 mois les PP tirent la sonnette d'alarme sur la stratégie suivie par le PMU, et malgré ça, nous observons le PMU qui continue de s'affaiblir, avec toujours plus d'inventivité quand il faut se justifier.

Depuis plusieurs mois, nous savons que Madame Malecaze-Doublot, directrice générale du PMU, a annoncé son départ, suivi par celui de son président, Monsieur Viel. Comme souvent, la machine s'est mise en marche avec lenteur, et nous attendons toujours la nomination d'un nouveau patron ou d'un tandem de direction. En attendant, un directeur général par intérim, puis un président par intérim – Joël Séché – ont été nommés, mais l'intérim ne permet guère de faire autre chose que de gérer les affaires courantes. Or, face aux chiffres laissés par Madame Malecaze-Doublot, c'est bien d'un électrochoc dont nous avons besoin. Et vite. Les PP appellent de leurs vœux, un plan massif pour 2026 afin qu'à l'année 2025, perdue pour la cause, ne s'ajoute pas 2026. Remise en route du Quinté, ante-post betting, live betting, PMH déporté, stratégie

commerciale et marketing ambitieuse, permettre la sortie rapide et agile de nouveaux jeux, ... de nombreux chantiers doivent être mis en œuvre très rapidement.

Un chasseur de têtes a été mandaté. Si le Trot et le Galop pouvaient, pour une fois, s'accorder sur une décision commune, nous aurions peut-être une gouvernance stable au dernier trimestre 2025. Mais, le temps d'installer cette nouvelle équipe et de lui laisser prendre la mesure de la tâche, c'est l'année entière qui sera perdue. Drôle de conception de l'urgence.

Du côté des sociétés-mères

Notre association a rencontré, avant l'été, le président Guillaume de Saint Seine. Nous avons pu évoquer en profondeur les sources d'inquiétude et les blocages actuels. Nul doute que le président de France Galop a parfaitement conscience de la gravité de la situation et de la nécessité d'agir... à condition qu'il parvienne à convaincre son homologue du Trot de l'importance d'une stratégie commune, seule voie possible.

Que le président de Saint Seine ait entendu les doléances des uns et des autres, et en particulier les inquiétudes des acteurs les plus fragiles que nous représentons, ne fait aucun doute. Mais il ne faudrait pas que les bonnes intentions restent lettre morte.

Or nous n'avons plus le luxe d'attendre : attendre un management stabilisé du PMU, attendre des synergies entre le Trot et le Galop, attendre une relance des paris... Juillet et août sont, pour beaucoup, synonymes de vacances. Espérons que ces deux mois n'ont pas été perdus pour avancer. Car il n'y a évidemment plus un seul jour à perdre.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr